

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2016-076

Le conseil d'administration s'est réuni le 27 septembre 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 septembre 2016.

- VU** le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;
VU la convention portant création, organisation et fonctionnement de la bibliothèque de la Sorbonne, notamment ses articles III.4 et III.5 ;

Point de l'ordre du jour : 2^{ème} Partie – P6 : Désignation des représentants de l'Université au Conseil de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne

Exposé de la décision :

La convention portant création, organisation et fonctionnement de la bibliothèque de la Sorbonne a été signée par l'Université Paris Descartes le 13 avril 2000.

Elle prévoit en son article III. 4 : « *Le conseil de la bibliothèque comprend 35 membres :*

- *les présidents des universités contractantes ou leurs représentants, en tant que membres de droit ;*
- *dix représentants des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs, à raison de deux par établissement contractant ; (...)*
- *cinq représentants des étudiants à raison d'un par université contractante ».*

Ces représentants sont « *désignés au sein de chacun des conseils de la documentation des universités contractantes ou, à défaut, des autres conseils de ces établissements, selon les modalités qui leur sont propres* ».

Sur proposition du Doyen de la Faculté des Sciences humaines et sociales – Sorbonne, le Conseil approuve la désignation de :

- M. Jean-Pierre GOUDAILLIER ;
- M. Joël LEBEAUME ;
- Mme Louise DÉJEANS (doctorante ED 180)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 31 Abstentions : 0 Votes exprimés : Contre : 0 Pour : 31</p>

Fait à Paris, le 30 septembre 2016

Le Président



Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le :
Transmis au Recteur le :

10 OCT. 2016

10 OCT. 2016